

Major Marcel Mollé
parrain de la 395^e promotion
de l'École nationale des sous-officiers d'active
4^e bataillon
du 7 septembre 2026 au 26 mars 2027



22 novembre 1931 – 28 juillet 2024

Le major Marcel Mollé était titulaire des décorations suivantes :

Grand officier de l'ordre national de la Légion d'honneur

Médaille militaire

Officier de l'Ordre national du Mérite

Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs
avec 3 palmes, 2 étoiles de vermeil et 3 étoiles d'argent

Croix de la Valeur militaire avec 2 étoiles d'argent

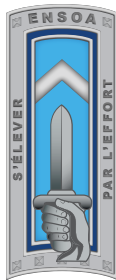
Croix du combattant volontaire avec agrafe « Indochine »

Croix du combattant

Médaille d'Outre-Mer avec agrafe « Extrême-Orient »

Médaille commémorative de la campagne d'Indochine

Médaille commémorative des opérations de sécurité et du maintien de l'ordre
en Afrique du Nord avec agrafe « Algérie »



Major Marcel Mollé

MARCEL Mollé est né le 22 novembre 1931 à Le Bourg-sous-la-Roche-sur-Yon en Vendée (85). Il s'engage à 18 ans, en 1949, le jour de son anniversaire. Son idée est de partir outre-mer, donc servir dans la coloniale est la meilleure solution.

Mécanicien de formation, il est affecté au régiment colonial de chasseurs de chars dans l'armée d'occupation en Allemagne pour un an. Mais l'envie de voyager est trop forte, il demande à partir en Indochine, et débarque à Haïphong en janvier 1951.

Tireur sur char « Sherman », il participe à toutes les opérations conduites par le général de Lattre de Tassigny. En avril 1952, il demande à servir au commando Nord Viet-Nam et rejoint le commando 35 à Sontay. Promu sergent en octobre 1952, dans le delta tonkinois, le Laos ou le camp retranché de Na-Sam, il harcèle et mène la vie dure au Vietminh. Rapidement chef de section commando, il fait l'admiration de ses hommes par son audace et son sang-froid. Il se distingue à plusieurs reprises notamment à Xuân Chiêu, à Nhât Chiêu et plus particulièrement à Dong Coc où avec son groupe de dix hommes, étant encerclé par un élément Vietminh supérieur en nombre, il donne l'assaut pour se dégager, tuant 8 ennemis, blessant plusieurs autres saisisant de l'armement et ramenant lui-même ses blessés. Au cours de son séjour en Indochine, il est blessé 2 fois et cité 8 fois dont 3 fois à l'ordre de l'armée. La Médaille militaire lui est concédée à l'âge de 22 ans.

Fin juillet 1954, les hostilités cessent et Marcel est rapatrié en métropole. Après quatre mois de congé de fin de campagne, promu sergent-chef, il est affecté au 3^e régiment de tirailleurs sénégalais et rejoint le Sud Tunisien en mai 1955.

En octobre 1955, le 3^e RTS rejoint l'Algérie dans la région de Bône. À peine trois mois après son arrivé sur le territoire algérien, le sergent-chef Mollé se distingue dans la région de Randon (Nord-Est algérien) où il monte à la tête d'un groupe de sa section à l'assaut d'une dizaine de rebelles fortement retranchés. Il prend la vie à deux d'entre eux, en fait prisonnier un troisième et récupère de l'armement, des munitions et des explosifs. Son action lui vaut une neuvième citation avec attribution de la Croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent. L'année suivante, ses mérites sont récompensés par décret du 14 août 1956, il est fait chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur.

Affecté dans l'Oranais au 22^e régiment d'infanterie coloniale en 1957, chef de section, Marcel se distingue une dernière fois dans la nuit du 28 au 29 septembre 1958 dans l'oued Mazzaourou (département de Tlemcen) où il donne personnellement l'assaut à un groupe de rebelles avec quelques hommes. Neutralisant deux rebelles, blessé pendant l'action, il est une dixième fois cité.

Promu adjudant, il sert d'octobre 1959 à 1960 au Mali avant de rejoindre Saint-Louis au Sénégal en 1961 en qualité d'instructeur au centre de perfectionnement des sous-officiers africains.

Après un bref retour en métropole, il est affecté en 1962 sur la base de Mers El-Kébir au 22^e régiment d'infanterie coloniale en tant que chef de peloton blindé. Il sert pour sa dernière affectation outre-mer durant quatre années durant lesquelles il est promu au grade d'adjudant-chef.

De 1966 et durant dix années, il rejoint l'École nationale des sous-officiers d'active à Saint-Maixent-l'École comme chef de section d'élèves puis comme instructeur de tir. Au cours de son affectation, il est fait officier de l'Ordre national du mérite.

De 1976 à 1986 pour sa dernière affectation, il rejoint le centre militaire de formation professionnelle (CMFP) à Fontenay-le-Comte en tant que chef du peloton d'élève gradé et d'instructeur de tir. Nommé major au choix en 1978, promu officier dans la Légion d'honneur, il est pendant 8 ans porte drapeau du 137^e régiment d'infanterie dont le CMFP à la garde.

Le 22 novembre 1986, le major Marcel Mollé fait valoir ses droits à la retraite après avoir passé 37 années au service de la France. Élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur le 25 mai 2023, Marcel s'éteint parmi les siens le 28 juillet 2024.

Décédé dans sa 93^e année, sa dernière volonté est respectée et il rejoint la nécropole des morts pour la France en Indochine à Fréjus afin de retrouver ses frères d'armes tombés au combat.

**ENGAGÉ VOLONTAIRE SOUS-OFFICIER DE LA 395^E PROMOTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE,
PRENEZ EXEMPLE SUR L'EXCEPTIONNELLE CARRIÈRE DE VOTRE PARRAIN,
PORTEZ HAUT LES VALEURS QU'IL DÉFENDAIT, SERVEZ VOTRE PAYS COMME IL L'A FAIT, SOYEZ EN DIGNE.**